

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 09 Août 2023

### LOGEMENT

#### **La Métropole accélère pour le logement étudiant !**

**Cinquième métropole française en termes d'effectifs étudiants (hors Paris) avec plus de 100 000 inscrits dans l'enseignement supérieur en 2020, la Métropole développe l'offre et l'accès au logement des étudiants dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH). En tout, c'est plus de 22 520 places en résidences étudiantes privées ou publiques qui composent l'offre de logements sur le territoire : l'un des meilleurs ratios entre nombre d'étudiants et nombre de logements étudiants par rapport aux quatre principales métropoles universitaires de France.**

« Disposer de logements de qualité adaptés aux besoins des étudiants est un objectif à assurer pour maintenir et améliorer leurs conditions d'accueil sur la Métropole. C'est pourquoi, le PLH métropolitain vise à soutenir le développement d'une offre sociale à destination des étudiants et des jeunes actifs, grâce à la mobilisation des financements du parc social », a déclaré **David Ytier, vice-président de la Métropole délégué au Logement, à l'Habitat, à la Lutte contre l'habitat indigne**. L'objectif porté par la Métropole est également de faire connaître les aides et les dispositifs d'Action Logement pour l'accès au parc locatif privé (garantie Visale, aide à la mobilité, caution) et de soutenir les projets innovants de type habitat intergénérationnel et les projets KAPS (Koloc' A Projets Solidaires).

Depuis 2019, la Métropole Aix-Marseille-Provence a d'ailleurs mis en œuvre un observatoire partenarial du logement étudiant sur son territoire. Une initiative commune à laquelle participaient le CROUS, Aix-Marseille Université, les agences d'urbanisme Agam et Aupa ainsi que la DREAL PACA, et qui s'inscrit dans la démarche nationale du « Plan 60 000 logements » porté par l'Etat.

**La cartographie interactive inédite, développée par les partenaires de l'Observatoire territorial du logement étudiant Aix-Marseille-Provence, a été actualisée cette année suite à l'enquête réalisée en 2022.** L'objectif ? Permettre aux étudiants d'accéder à une liste de logements qui leur sont dédiés, intégrant notamment les internats, les cités et résidences universitaires... Des données qui peuvent être croisées avec la liste des équipements sportifs et des commerces situés à proximité ainsi qu'avec les réseaux de transports existants.

En cette période estivale qui précède la rentrée universitaire 2023 et face aux saturations du marché, le recours aux outils métropolitains est un atout de plus dans les mains des étudiants désireux de préparer leur année dans la sérénité.

Retrouvez ci-dessous le lien vers la cartographie de l'OTLE AMP :

<https://spot.agam.org/dynamiquesurbaine/?couches=112,111,59,60,61,79>